

LES POMPIERS de la COMMUNE

Il était une fois un corps de Sapeurs-Pompiers dans les villages d'Arcy-Ste-Restitue et de Branges avant leur fusion en 1973, puis un pour la communauté ainsi formée.
Cette photographie de la Sainte Barbe 1926 est le plus vieux document illustré que nous ayons trouvé de ces hommes volontaires.



Sainte Barbe, 6 décembre 1913 ; cette photo fait partie des photos de la Famille Danteny ; de d. à g. sont assis : Victor (son fils Sylvain Danteny fut maire d'Arcy de 1945 à 1963), Léon Legros (agriculteur angle rues Bucy/Tarn), le sapeur 4 et Guyot (avec la barbe, charron n°5 rue de Branges) tiennent la pancarte ; debout derrière eux, Louis Guyot de Servenay (maire d'Arcy de 1920 à 1944) ; à g. du tambour, Georges Petit en casquette (patron du café rue de Bucy) ; derrière lui adossés au mur un Denizot, René Philippon (menuisier rue du Tarn et père de Robert) et Demoury (ferme Mahieu Rugny), Octave Riffard (beau-père d'Augustine, la doyenne de la commune en 2005) ses mains sur les épaules de Crépeaux (menuisier, en retraite il devient le cantonnier du village, père de Gabrielle, n°10 rue de Servenay et beau-père d'Auguste Guiot couvreur) et Guyot frère (charron, frère de Louise Berthe).



Et... la pompe à incendie de la commune de Branges, le plus vieil objet témoin de ce temps.



Et ce fut la tragédie de la guerre 1914-18, l'Armistice, puis le retour à la vie normale passant par l'effort de reconstruction... Le corps des sapeurs-pompiers ne fut pas épargné...

DÉPARTEMENT
DE L'AISNE
Canton
d'Oulchy - la - Château
COMMUNE
d'ARCY-S^e-RESTITUE

Il faut remplacer le matériel ; ici, un chariot de pompe à incendie. Le percepteur de la commune d'Arcy (venant d'Oulchy, il assurait une permanence certains jours à la mairie) certifie avoir payé le fournisseur ; lettre du 20 janvier 1927.

Le Percepteur de la commune d'Arcy-S^e-Restitue certifie avoir payé par mandat la somme de Deux mille trois cent quatre vingt deux francs (2382⁺), à Lamsouront à Paris rue Caquillière pour chariot de pompe à Incendie pris en charge sous le n° 60 du Registre d'Inventaire sur Crédit de Dommages de guerre le 29 Octobre 1926.

Tous justificatifs ont été joints au compte de gestion.

Société Historique de Soissons

contrôle de l'emploi des comptes sur
Dommages immobiliers

VOIR POUR DÉLIBÉRATIONS

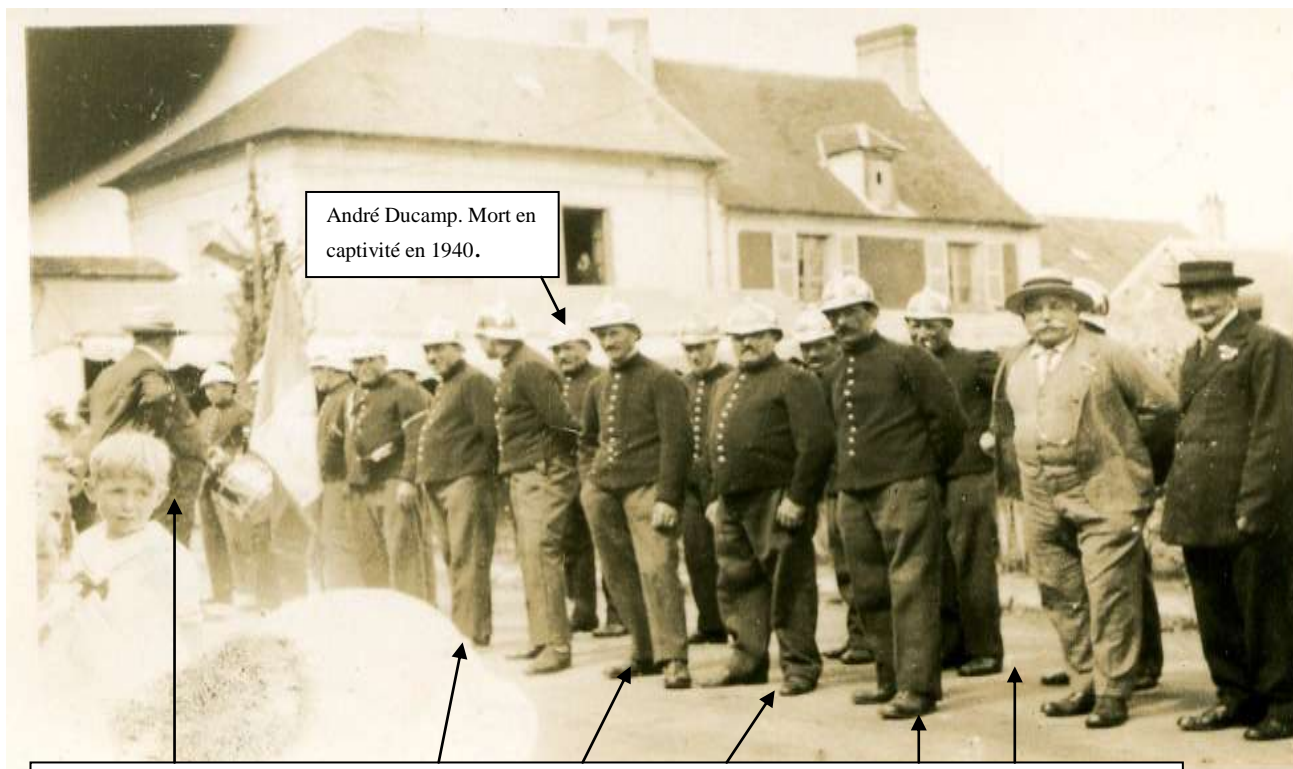
L'AGENT TECHNIQUE.

Ce même jour, il fait un paiement pour rhabiller les sapeurs-pompiers ; le percepteur débloque une somme de 6.518,65 F pour l'habillement pris en charge sous le n°36 au Registre d'Inventaire sur les crédits de dommages de guerre.

Et la Fête de la Sainte Barbe, la sainte patronne des pompiers, est de nouveau l'occasion de se réunir ; la messe est suivie d'un repas, une année au café Petit rue de Bucy et l'année suivante au café sur la place de l'église dans la salle à l'étage.

La photo suivante est un rassemblement du corps des pompiers sur la place de l'église. **Photo prise vers 1938 ?**

À droite, en noir vêtu, Pottier Fernand (manouvrier, petite maison rue du Tarn en face de la ferme de Benoît Ancellin ; rasée pour vétusté par les parents de ce dernier) et, en gris vêtu, Danteny Victor (maître maçon), ont atteint l'âge de la retraite.



André Ducamp. Mort en captivité en 1940.

Louis Guyot maire, Sylvain Danteny, Bernard Guyot, Pornon Francis, Auguste Guiot, Lucien Denizot.



A la sortie de la messe de la Sainte Barbe (1933 ?) Sylvain Danteny porte la veste de simple pompier... et la bannière.

N.B. Un cadran de pendule ?

En haut de g. à d. Roger Detemerman, Amédée-Alfred Demoury, Auguste Guiot (couvreur) à côté son beau-père Léon Crépeaux, Brocheton Joseph, Lucien Denizot, après la bannière Paul Pascard (ferme de Rugny), Paul Evrard en casquette (né en 1879 à Arcy, O.A., n°9 rue E. Fortier), Ducamp, Gaston Droux ; **1^{er} rang** : le clairon Maurice Denizot (né en 1900), Fernand Pottier, Charles Guyot, le Capitaine René Demoury, Sylvain Danteny (1904-1963) tenant le drapeau et à droite de la bannière Marcel Desothez (marié à Renée Plateau, agriculteurs), Edmond Marlette (bourrelier) et le Tambour Raymond Servoise (rue du Tarn) et le gamin Maurice Loeuillet.

Ste Barbe 1936, sur les marches de l'école-mairie, rue de Rugny.



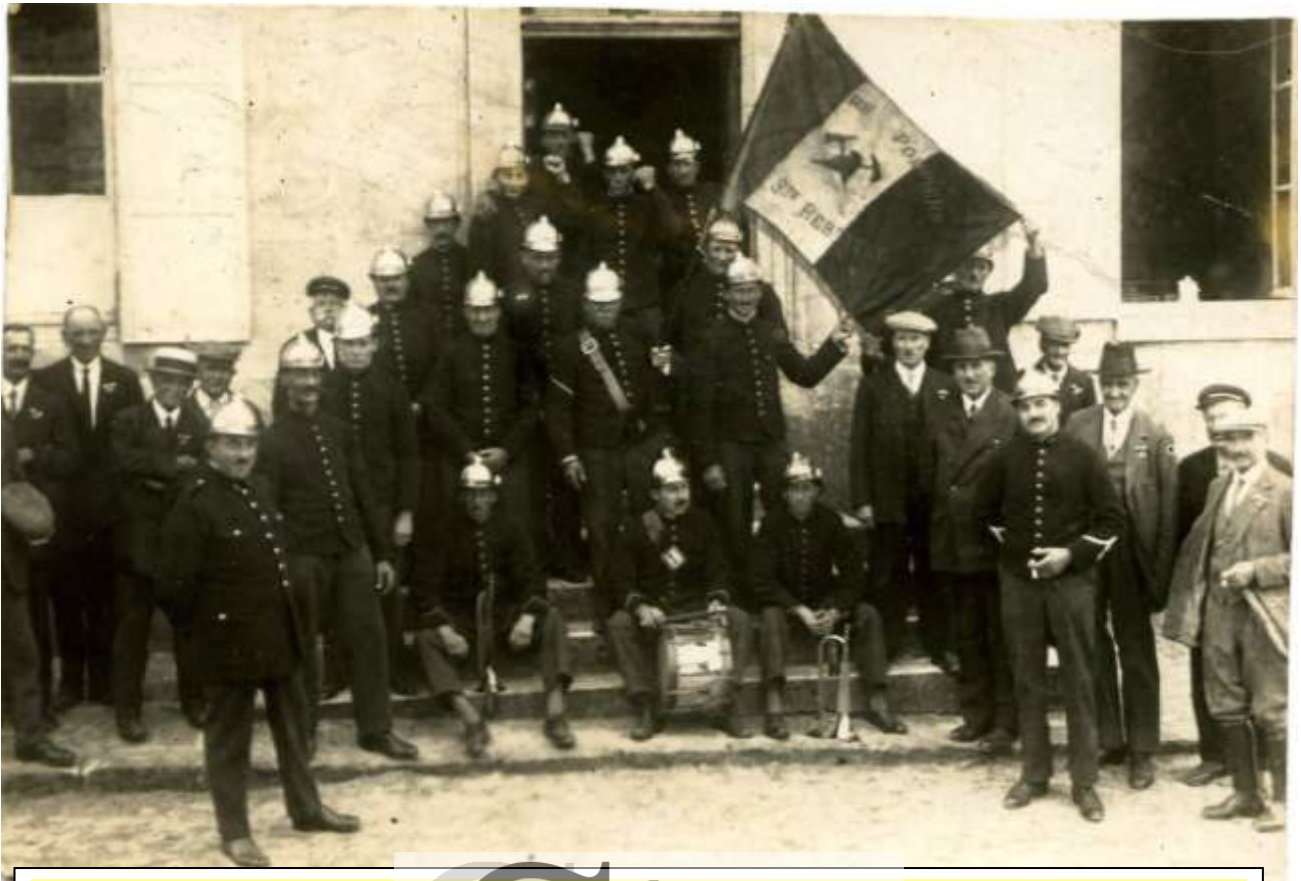
Au centre : M. Sylvain Danteny dit le Popu en veste longue de Capitaine du corps de sapeurs-pompiers ; en haut quelques pompiers de nuit pour affirmer leur allégeance aux idées politiques du 'Popu'.

Assis sont de g. à d. Albert Rifflard de Rugny, Etienne Laly (feronnier rue de Bucy) avec le tambour, Octave Rifflard avec le clairon.

En suivant la crête des têtes de g. à d. sont Auguste Legros (frère de Léon, ferme fortifiée rue de Bucy), Brocheton Jean (né à Branges en 1887, agriculteur rue du Tarn), Gaston Droux (O.A. né en 1885), **Alfred Demoury (maire d'Arcy de 1911 à 1919)**, Rondin (O. râperie Cramaille), la casquette et moustache blanche de Victor Danteny derrière **Léon Legros maire de 1946 à 1947** (debout à g. de S. Danteny ; agriculteur angle rues du Tarn/Bucy), Detemerman fils, Francis Pornon (né en 1889, agriculteur sur la place de l'église) Auguste Guiot, Broyon Marcel, Albert Simonet (maçon, un vrai blagueur, né en 1907).

Devant eux Charles Guyot (agriculteur ferme d'en bas, Servenay), Bouchel (O.A. Servenay) et le père Fortier (son fils Emile fut maire d'Arcy de 1963 à 1989) portant le drapeau.

Sous le drapeau, le costaud Denizot Lucien (maison derrière le monument aux morts) ; devant lui le bras levé, Ducamp (ouvrier râperie de Cramaille, mort dans un camp en Allemagne en 1940) ; Franz Magnus les deux mains soulevant le drapeau (fils d'Adolf veuf belge arrivé à Arcy avec huit de ses neuf enfants ; ouvriers agricoles chez Babé puis Deville à la ferme de Foufry), sous son coude Miel (Servenay) et ? , avec le chapeau **M. le maire d'Arcy Louis Guyot (maire de 1920 à 1944)** devant Roger Detemerman, Pottier Fernand avec la casquette et enfin avec la cigarette au bec Simonnet Eugène (charron-menuisier place de l'église).



Autre photo du corps des pompiers sur les marches de la mairie-école rue de Rugny, ce dimanche de Sainte Barbe 1937 (?).



Société Historique de Soissons

En **1936** le corps des pompiers volontaires d'Arcy avait une pompe à bras* du genre de celle de branges ici photographiée. Celle d'Arcy était encore visible dans sa remise à côté de la mairie, il y a encore à peine 20 ans, quand la commune vend la parcelle de terrain où était la remise (n°2 rue de Branges) ; la vieille pompe aurait été donnée avec accessoires tuyaux & lances en cuivre ! Aucune mention de cela dans le registre de délibération de la commune.

*La Guimard est acquise en 1951.

SOUS-PREFECTURE DE SOISSONS

N° 184 /DEL.

Soissons, le 17 janvier 1955

Le Sous-Préfet de Soissons a l'honneur d'accuser réception à M. le Maire de Arcy Sainte Restitue de la délibération ci-dessous désignée, qui est transmise ce jour, pour suite à donner, à M. le Préfet de l'Aisne (1^{ère} division 2^{ème} bureau).

Le S

De nouveau une guerre et 5 années d'occupation 1939-1945... Et la reconstruction... lentement mais sûrement...

Date de la délibération	OBJET
8-12-1955	Domages de guerre - Pompes Habillage

DEPARTEMENT DE L'AISSNE
 Arrondissement de Soissons
 Canton d'Quincy-le-Gilbert

COMMUNE
 d'ARCY-Sainte-RESTITUE

le 15 Décembre 1954

Marchés et Services de vente à la Commune d'Arcy Sainte Restitue d'une Société Historique de Soissons

Entre M^r Lambert Sylvain, Maire de la Commune et agissant en accord avec la délibération prise par le Conseil Municipal le 11 juin 1949 ainsi que des délibérations y ayant fait suite. Et M^r Legros Léon propriétaire à Arcy Sainte Restitue et est convenu ce qui suit : M^r Legros s'engage à louer à la Commune d'Arcy Sainte Restitue une moto-Pompe marque Guinard 30 m³ en parfait état de Marche pour le prix net et forfaitaire de 190.000 Cent quatre vingt dix Mille francs. M^r Legros déclare que cette moto-pompe lui a été rendue par M^r Dotonnet agriculteur à Arcy dans l'état ou celui-ci l'avait eu aux Etablissements Costeaux de Soissons. M^r Legros a fait acheter par M^r Dotonnet, et remplacer les pièces suivantes qui n'existaient plus : Magnéto, calculateur bougies Roues, pneus, chambres à air, capot etc par de l'équipement neuf, et avoir acheté aux établissements Guinard, pour la somme de 33.000^{fr} un tuyau d'aspiration une hélice une boîte de direction et lances, qu'il fournit avec cette moto-pompe. Tout ce matériel a l'état de neuf a été examiné par M^r le Capitaine Clabau tout à Arcy Sainte Restitue le 15-12-54

Le Vendeur
 Le Maire

PREFECTURE DE L'AISSNE
 1^{ère} DIVISION - 2^{ème} BUREAU
 M^r DIVISION

5 1105 1052
 Préal et par délégation
 Le Secrétaire

DÉPARTEMENT
DE L' AISNE

ARRONDISSEMENT

d' ARCY-S^{te}-RESTITUE

CANTON
DOLCHY-LE-CHATEAU

COMMUNE

d' ARCY-S^{te}-RESTITUE

Date de la convocation :

10 Octobre 1949

Date de l'affichage :

Extrait du Registre des

Délibérations du Conseil Municipal

L'an mil neuf cent quarante neuf, le quinze Octobre
le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur Sybray Dautery Maire.

Présents : M M. les Conseillers municipaux en exercice : M^l Lacroix S.
Portier H. Laly E. Gascard M. Lecollier R. M^l 26
Gascard. Suhamet E. Foute B.

à l'exception de M M. Rufflard R. Demijet L. absents

M _____ a été élu secrétaire.

OBJET :

Demande d'achat
de tuyaux
pour la pompe
Guimard

N° 908

Vu

le Percepteur

Percepteur
d' ARCY-S^{te}-RESTITUE
à DOLCHY-LE-CHATEAU (Aisne)

Je dis :

200 m à 80^{fr}

soit 16.000 fr

Sybray Dautery

LE CONSEIL MUNICIPAL, Monsieur le Maire expose
que la nouvelle pompe à incendie
manque "Guimard" que la commune
a décidé d'acheter par délibération en
date du 11 Juin 1949 est dépourvue des
tuyaux nécessaires à son fonctionnement.
Une demande a été faite à la Préfecture
pour obtenir des tuyaux provenant des
surplus. On pourrait 200 mètres en 40^{mm}
à 80 francs le mètre, soit au total 16.000 francs.
Société Historique de Soissons délibère, décide
à Monsieur le Préfet de bien vouloir lui
fournir les tuyaux en question et pour le
financement, l'autoriser à prendre la
somme nécessaire sur les fonds libres.
Fait et délibéré, les jours mois et an que
dessus, et ont signé au registre. Les
membres présents.



Le Maire
Sybray Dautery

Retour à la normale bien bureaucratique :

La décision d'acheter une moto-pompe est prise en juin 1949 et la ratification de son achat le 15-12-1951. Cette moto-pompe provenant des surplus est achetée à M. Dautrémont, métayer à la ferme du Moulin pour la famille Liotard.

Matériel de qualité puisque le tout dernier corps de pompiers sous l'adjudant Roger Thomas s'en servait encore ; elle fut remplacée par une beaucoup plus puissante en 1996, 2 ans avant la dissolution définitive du corps des pompiers d'Arcy. Disparition mettant fin à un passé lointain et glorieux -selon la formule- tant pour ces Hommes volontaires que pour cette pompe Guimard 'vétérane' de la 2nde guerre mondiale !



Photos (1995) : La vieille Guimard, repeinte à neuve pose pour la postérité sur la pelouse de la mairie rue de Branges.

Moto-pompe sortie du surplus de l'après-guerre 1939-45.

Elle est d'abord achetée très certainement « en état » aux enchères à quelque vente des Domaines par les établissements Costeaux de Soissons.

Puis elle est achetée par le métayer de la ferme du Moulin, appartenant à la famille d'industriels Liotard.

Elle est de nouveau achetée « dans l'état » par Léon Legros (agriculteur et conseiller municipal) qui la revend à la commune en 1951 pour un prix net et forfaitaire de 190.000 F.

La transaction engage Monsieur Legros à la remettre en état de marche, c'est-à-dire : vérifier le moteur, remplacer les pièces mécaniques non existantes comme le magnéto, le carburateur, les bougies, les roues, pneus et chambres à air, le capot, etc. par de l'équipement neuf ; plus l'achat complémentaire pour la somme de 33.200 F d'un tuyau d'aspiration, d'une crépine, d'une boîte de division et de deux lances.

La vieille Guimard revient de loin !

Société Historique de Soissons



Photo prise par Roger Thomas, adjudant du corps des derniers sapeurs-pompiers d'Arcy. Ici, la vieille Guimard en action sous l'œil attentif de Thierry Meadoq et Daniel Olivier, mécanicien pompier du centre de Fère.

Cette bonne vieille machine recrache l'eau de la source Sainte Sophie située à Rugny. Cette source est nommée ainsi par les Sœurs religieuses de Ste-Sophie de Constantinople qui œuvrèrent de très nombreuses décennies dans le cadre de la prévôté de Rugny, du temps des rois comme auraient dit nos grands-mères !

DÉPARTEMENT
DE L' AISNE

ARRONDISSEMENT

de Soissons

CANTON

d' Du Lys-le-Château

COMMUNE

d' Arcy-Sainte-Restitue

Extrait du Registre

Délibérations du Conseil Municipal

des
SOUS-PREFECTURE SOISSONS

DATE ARRIVÉE, 11 AVR 1956

N° ARRIVÉE 1479

L'an mil neuf cent cinquante six, le vingt neuf Trois

le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la
présidence de M. Yvain Somtemf Maire.

Date de la convocation :

23-2-56

Date de l'affichage :

23-2-56

Conseillers en exercice

Présents

10

Volonts

10

OBJET :

Ouverture de
Crédits

Présents : M M. les Conseillers municipaux en exercice : Le Collier R.
Derizot L. Limouret E. Tout B. Lascars Th.
Poscars M. Laly E. Tortier E. Cohay G.

à l'exception de M M. Reillard R.

absents

M. Tortier E. a été élu secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

pour compléter sa délibération
n° 1123 du 8 décembre 1955 concernant
le paiement de la facture des Etablissements
"du Jagne Petit" pour habillement et
équipement des sapeurs-pompiers. Comptes précis
qui sont ouverts au Budget 1956 article
23.3 au Crédit de 234.890 francs en
dépense et au recets, à l'article 24.4
(mobilité et matériel reconstitué) un
Crédit de 234.623 francs, la différence
soit 267 francs est prise sur les fonds
libres.

N° 1130

Autorisation Spéciale
N° 1 /1956

SOUS-PREF. TYPÉ DE SO

Vu et approuvé



6 MAI 1956

Le Sous-Préfet

Vu, lu et approuvé ; voilà un corps de sapeurs-pompiers bons pour la parade de la Sainte Barbe...

En effet, le corps des sapeurs-pompiers volontaires, outre son utilité incontestable à travers les siècles de vie communautaire de notre village d'Arcy et de celui de Branges (avant 1973), fut toujours en estime et en considération dans le cœur de chacun ; il était associé à tout évènement non seulement de la vie publique mais aussi de la vie religieuse de la communauté.



14 Juillet 1947. Festival des Pompiers qui réunit à Arcy les corps des pompiers rattachés à Fère-en-Tardenois. On peut lire sur les pancartes : Saponay, Cramaille derrière la vivandière.
Le maire M. Sylvain Danteny est ceint de l'écharpe de sa fonction.



La parade des pompiers dans le défilé du 14 juillet 1947.
L'enthousiasme populaire nous en est rendu par quelques détails comme le pompier soufflant dans sa trompette et le gamin qui ouvre la marche tout en regardant le capitaine comme s'il voulait l'imiter.

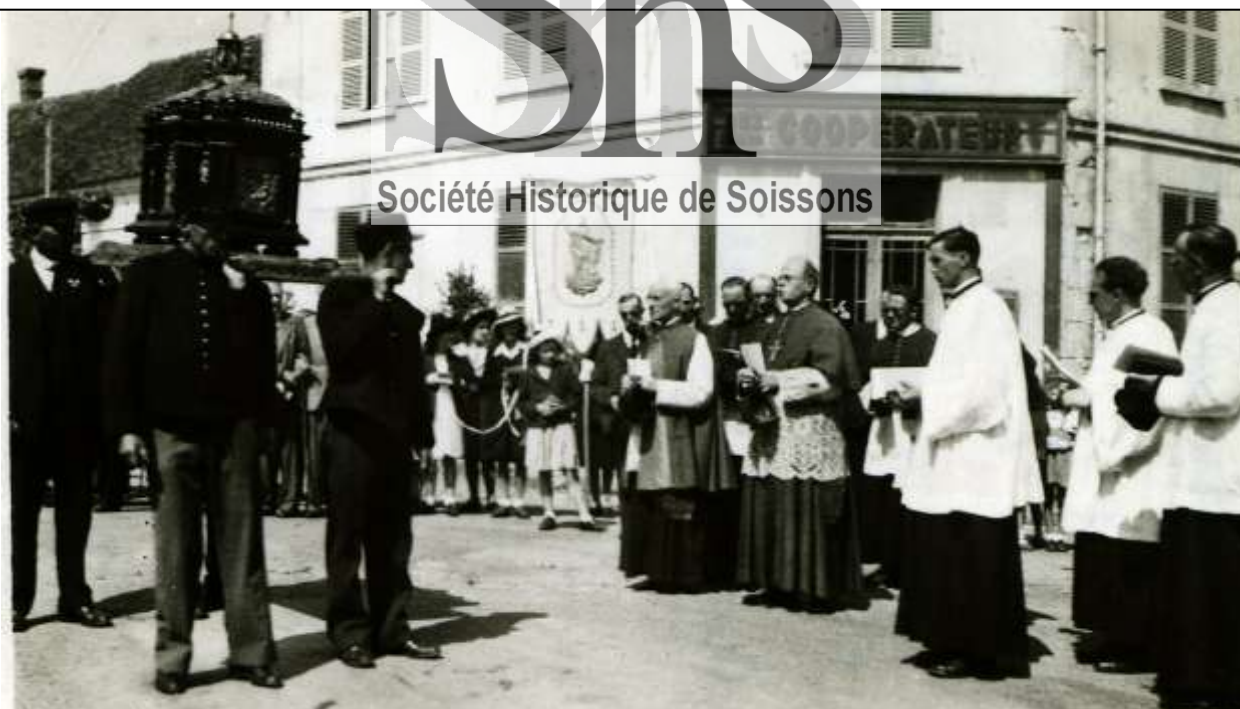
Société Historique de Soissons

Le pylône électrique disparaît vers la fin des années 1950 ; les techniques nouvelles sont dans les constructions en béton des transformateurs. Il y en a désormais un entre l'école et le mur du cimetière, un à Servenay, et un à la ferme de Bucy-le-Bras. Le maître maçon Sylvain Danteny et son équipe les construisirent.
Derrière le mur de la maison de la famille Denizot Lucien et Julienne ; il sera abattu en 1977.



Mai 1936. Porter la châsse est beaucoup plus difficile que ne laisse penser l'apparente facilité de nos pompiers ; leur savoir-faire puise surtout dans l'endurance et la discipline naissant de leur profond sentiment du devoir.

Après la dissolution du corps des pompiers en 1998, les anciens pompiers en vêtements civils continuèrent encore une paire d'année avant que l'abbé Margerin du Metz renonce à cette tradition faute de porteurs capables et... de même taille. La procession se faisait toujours mais la châsse restait tout le mois de mai dans la nef permettant ainsi de respecter cette autre tradition de ce pèlerinage : le passage du fidèle sous la châsse.



27 mai 1946. C'est à cette fête de Ste-Restitute, que sera inaugurée et consacrée la nouvelle statue de la sainte au fronton du lavoir.

Le lavoir fut endommagé sévèrement lors de la dernière contre-offensive du général Mangin en juillet 1918. Quoiqu'il en soit M. Georges Laurent artisan- maçon et tailleur de pierres en fit une reproduction fidèlement d'après des anciennes cartes postales et lithographies notamment celle de M. Ch. Montpellier.

L'abbé Margerin du Metz est à droite de Mgr Douillard, évêque de Soissons.

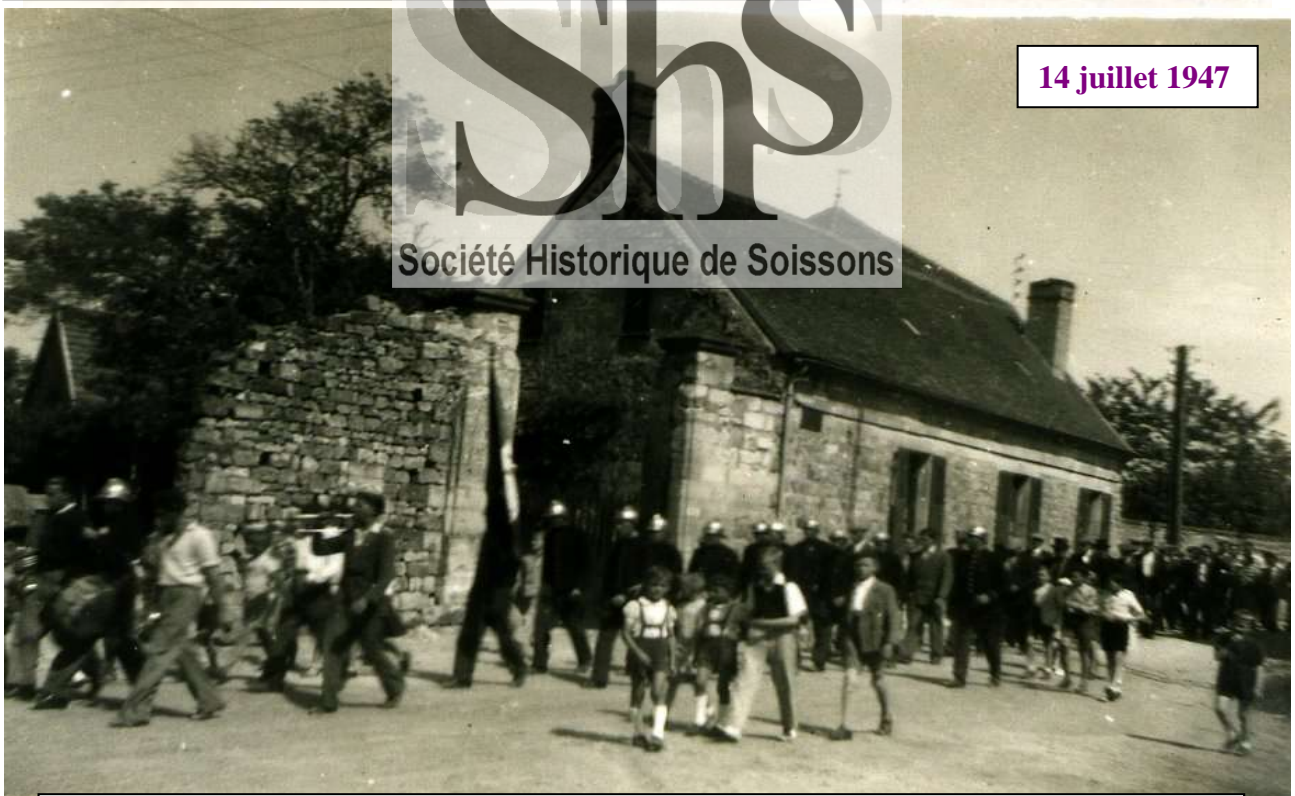
MAI 1936



Communion et pèlerinage 27 mai 1936.

La statue de la sainte n'est toujours pas restaurée, et les fidèles et chanoine Brotonne curé d'Arcy lui rendent hommage devant un modeste reposoir de Fleurs dressé pour la circonstance, et ses reliques que renferme la châsse portée par les pompiers.

14 juillet 1947



Société Historique de Soissons

La fanfare ne manque pas de dynamisme... Il ne s'agit plus de marcher au pas, mais de donner de l'allant à cette foule qui semble suivre nonchalamment.

Cette maison est celle de l'ancienne ferme du prieuré-cure ; elle est vendue comme Bien National sous la Révolution. Et après la guerre 1914-18, elle sert de logement à l'instituteur M. Raguet en attendant de restaurer l'école-mairie bien endommagée.

Un aveugle de la guerre 14-18, M. Jacques Groussier l'achète et vient s'y installer en 1933 parce que Arcy fut pour lui, le dernier village VU (voir chapitre 'les gens').

14 juillet 1957 ?

M. Sylvain Danteny (maire de 1945 à 1963) remet diplôme et médaille de bons et loyaux services au sapeur-pompier Germain Billard. Ce jour-là le sergent Bernard Fonte fut aussi décoré.

Ici devant la porte de Mme Dupuis (ferme Dupuis n°1 place Général de Gaulle).

A droite le garçonnet Alain Riffard (fils d'Odette et Roger, O.A. à la ferme Pascard de Rugny).



SHS

Société Historique de Soissons

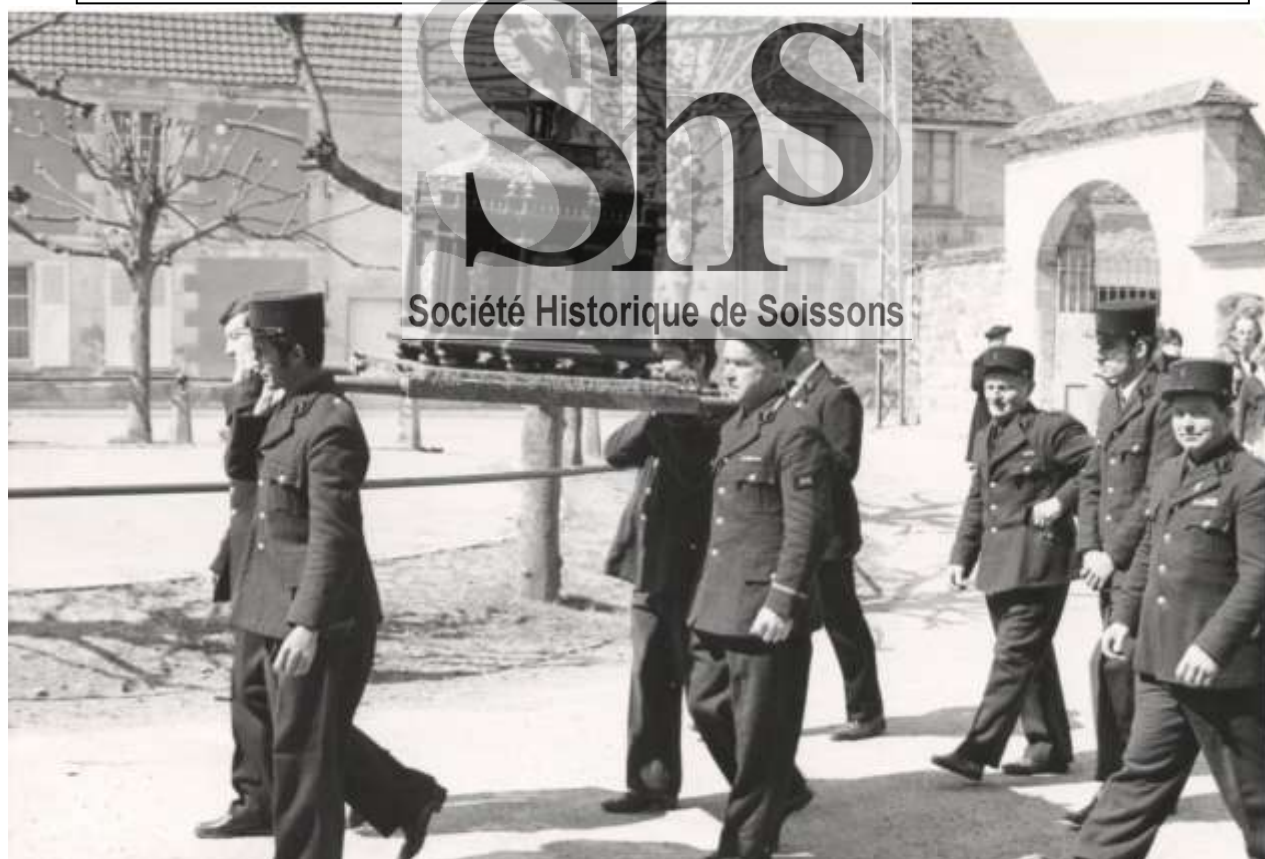


Le lieutenant passe en revue son corps de sapeurs sur la place de l'église, au grand plaisir des enfants.

La Sainte Barbe du 27 janvier 1970 devant la salle paroissiale rue de la Muze à Arcy. La Reine est Anne-Marie Fortier (fille de M. Emile Fortier le maire) et le Roi Benoît Demoury (fils agriculteur de Rugny).



Le clairon Germain Billard, Maurice Laly, Roger René le porte-drapeau, Jacques Pascard, Charles Ancellin coiffé du béret, Denizot Lucien, Robert Pascard en casquette, Jules Cohan, le Roi, Guy Hobrèaux, un bout de képi de Georges Cohan, la Reine, Jean-Luc Pascard, Bleuze Raymond (ouvrier agricole Servenay), Victor Magnus, Emile Fortier le maire, le képi de André Denizot, Bernard Fonte avec le drapeau et Maurice Ganthier.



SHS
Société Historique de Soissons

Pèlerinage de mai ; sortie de la châsse portée solennellement par (de g. à d.) Maurice Ganthier (tête nue), Guy Hobrèaux, Roger Thomas et Germain Billard, la silhouette du lieutenant du corps des pompiers Jacques Pascard ; suivent Victor Magnus, Roland Solagne et Jules Cohan.

La procession va de l'église à l'entrée du cimetière et la châsse est déposée sur le dit dolmen pendant que le prêtre et l'assistance chantent le rituel De Profundis. Puis les pompiers rechargent la châsse sur leurs épaules et c'est alors que les mamans roulent leurs enfants sur la pierre dans l'espérance qu'ils marcheront dans l'année.

La procession redescend du cimetière et avant de rentrer de nouveau dans l'église passe devant la statue de la Ste Restitue qui orne le fronton de la fontaine-lavoir sur la place de l'église.



Fin de cette même procession avec en tête le porte-bannière Bernard Fonte.



Photo prise devant la salle paroissiale rue de la Muze ;

De g. à d. M. René Roger (O.A. Rugny, archer et porte-drapeau de la Cie), le clairon Germain Billard (O.A. ferme Pascard Servenay), Maurice Laly (feronnerie serrurerie rue de Bucy), le lieutenant Jacques Pascard (agriculteur Servenay), André Denizot, Guy Hobrèaux (ferme de Bucy-le-Bras), Lucien Denizot, M. le maire Emile Fortier, Roland Solagne, l'abbé Pierre Margerin du Metz, le porte-drapeau Bernard Fonte (agriculteur angle rues de Bucy/Tarn), Vanderbowven (agriculteur ferme d'en bas Servenay), Roger Thomas, Victor Magnus (agriculteur rue de Bucy), André Molitor (ancienne boulangerie, T.S.F. électro-radio, dépôt journaux), Jules Cohan, Maurice Ganthier (maçon) et Fortier René (agriculteur rue du Tarn).

Après-guerre, enfin les bannières ressortent... Et chaque fête est le symbole de la volonté de cicatriser les plaies et de goûter la paix retrouvée.

En 1946, le mois de mai voit un grand rassemblement au pèlerinage et à l'inauguration de la nouvelle statue de la sainte à la fontaine. Les pompiers et les archers se rejoignent pour honorer leurs saints patrons Saint Sébastien (normalement fin janvier) et Sainte Barbe (en décembre) le même jour.

Photo prise au domicile du Roi des archers 1974, M. Gaston Labbez, à Branges. M. Mannond, le capitaine des archers (et instituteur, le barbu), et M. Jacques Pascard, le capitaine des pompiers, viennent chercher le nouveau roi des archers M. Labbez junior. Mme Eliane Ganthier lève son verre en l'honneur du jeune roi, ceint de son écharpe.

Fête commune pour les archers et les pompiers d'Arcy-Ste-Restitue



SHS

Société Historique de Soissons

Depuis la fin de la dernière guerre, les sapeurs-pompiers et les archers d'Arcy - Sainte-Restitue fêtent ensemble et le même jour la Sainte-Barbe et la Saint-Sébastien. Cette double fête commune a été, cette année, la réplique exacte de celle de l'année dernière, c'est-à-dire que l'adjudant Pascard et ses hommes, le capitaine Manond et les archers de sa compagnie, se sont rendus à Branges pour y chercher M. Labbez, le Roi des archers. L'année dernière, ils étaient repartis avec Gaston, le père, samedi dernier, c'était le fils, Robert (bon sang ne saurait mentir), qui était à l'honneur, avec Monique Cohan, charmante Reine des archers.

Avant de repartir jusqu'à Arcy où une messe devait être célébrée, tous ceux qui avaient fait le déplacement à Branges ont sacrifié à la coutume, bien agréable au demeurant, qui veut que le Roi des archers offre le champagne et les gâteaux secs aux gens de son escorte.

D'un pas assuré, mais il l'était moins quelques heures plus tard, à l'issue du banquet servi à Coulonges, chacun a pris ensuite sa place dans le défilé qui a suivi, trompette en tête, l'unique rue de Branges, jusqu'à la sortie du village.



BRANGES 1975.



Vin d'honneur un 14 juillet en présence du maire M. Emile Fortier.

De g. à d. : Jules Cohan, Germain Billard debout devant, la tête de André Molitor, Jacques Pascard, de front Robert Riffard, Bernard Fonte, la tête penchée de Guy Hobrèaux, ? , Maurice Laly et Georges Cohan à côté de M. le maire.

Société Historique de Soissons



14 JUILLET 1975. M. le maire Emile Fortier remet les médailles au sergent Bernard Fonte et au caporal Georges Cohan et la médaille d'argent au sapeur Jules Cohan en présence du lieutenant Albert Simonet, des sapeurs Rolland Solagne, Roger Thomas, et Maurice Ganthier à g.



L'ancien et le nouveau lèvent leur verre à la prospérité de l'unité locale des sapeurs-pompiers.

Article de l'Union 1965

SHS

Société Historique de Soissons



Le nouveau capitaine Jacques Pascard lors d'un défilé de 14 juillet :

Le sapeur Robert Riffard porte le drapeau, suivent un sapeur ?, Michel Fonte, Maurice Ganthier et le capitaine. Le lieutenant Eugène Simonnet se retire après 35 ans de bons & loyaux services au corps des sapeurs-pompiers de la communauté.

M. Eugène Simonnet a pris sa retraite et M. Jacques Pascard lui succède comme chef des sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Restitue

Depuis dimanche les sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Restitue ont un nouveau commandant et la personne de M. Jacques Pascard. Celui-ci succède à M. Eugène Simonnet qui prend sa retraite après 35 années de services.

« La cessation de fonctions de M. Simonnet ne soulève que des regrets, a dit M. Emile Fortier, maire de la commune, qui a ajouté. Il n'est pas douteux, toutefois, que le nouveau retraité ne manquera pas d'interrompre ses loisirs pour, le cas échéant, nous faire bénéficier de son expérience et de sa compétence dans la recherche d'une solution à des problèmes de sécurité ».

Evoquant la carrière de M. Eugène Simonnet comme soldat du feu, M. Fortier a dit :

« Il y a 35 ans, la commune l'accueillait comme charromenuisier, venant de Villers-Cotterêts où il était déjà sapeur-pompier, il rejoignait les rangs des sapeurs locaux et en 1949 en prenait la direction avec le grade de lieutenant. M. Simonnet a su se montrer toujours à la hauteur de sa tâche et son attachement à notre localité lui a valu aussi d'être élu conseiller municipal ».

S'adressant à M. Joseph Pascard, le nouveau chef des sapeurs-pompiers, le maire d'Arcy-Sainte-Restitue a dit :

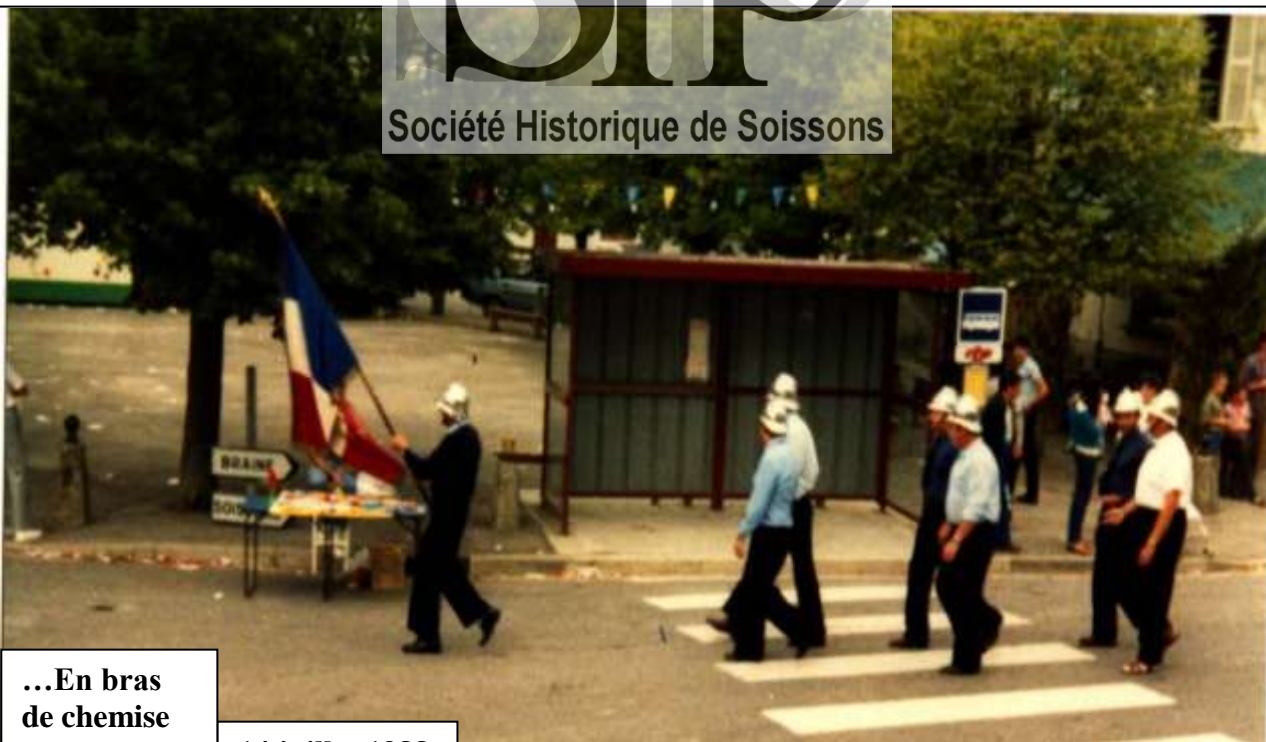
« Nous sommes persuadés que vous saurez vous montrer digne de vos nouvelles et lourdes responsabilités. Votre dynamisme et vos connaissances techniques nous font présager de l'heureuse continuité de l'unité locale des soldats du feu. Le conseil municipal, pour sa part, ne vous ménagera pas son appui dans l'exécution de la mission qui est désormais la votre ».



Ste Barbe & St Sébastien ;

A g. Bernard Fonte (1917-1992) porte le drapeau des pompiers, Raymond Bouillot, Marie-Lou Herens, le clairon Germain Billard, Jules Cohan, André Denizot, le capitaine Jacques Pascard, Maurice Ganthier, Robert Pascard (de Rugny), Daniel Bisson (Chemin de Cramaille), Albert Riffard (Rugny), Jean-Louis Ledret (n°6 rue de Rugny), Gambarini, Jean-Louis Gambarini et le fils Robert Labbez de Branges ; au centre M. le maire aidé de M. Labbez Gaston.

SHP
Société Historique de Soissons



...En bras
de chemise
et sandales.

14 juillet 1988



Un défilé pour un dépôt de gerbe de fleurs aux monuments aux morts, pendant que sur la place, les manèges et forains créent l'animation de la fête.



14 juillet 1988

Société Historique de Soissons

1^{er} rang de g. à d.,
 Jacques Pascard, Germain
 Billard, Roger Thomas,
 Laly Maurice, Jules
 Cohan ;
 2^{ème} rang :
 Solagne Roland, Fortier
 René, Ganthier Maurice.



Les pompiers ont fêté Sainte-Barbe

Roger Thomas, Eric Midocq, Michel Stéfaniak, Marc Bouillot, Phillippe Idelot, Michel Séfaniak



Une Sainte-Barbe bien fêtée

Marcel Baudet, Thierry Meadoeq, le maire Jacques Pascard

Samedi dernier, le corps de sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Restitue a fêté sainte Barbe, sa sainte patronne. Rassemblés dans l'ancienne école de Branges, aménagée en salle des fêtes, les sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Restitue ont accueilli M. Girod, sénateur et président du Conseil général de l'Aisne.

Jacques Pascard, maire, exprima tout son attachement à ses amis pompiers, puisqu'il a lui-même été le chef de corps encore récemment. Le maire rappela que les sapeurs-pompiers effectuent une manœuvre mensuelle avec le centre de secours de Fère-en-Tardenois et qu'ils sont intervenus 21 fois sur divers incendies ou accidents en 1991.

Après le désir du corps des sapeurs-pompiers d'obtenir un V.T.U.

(véhicule tout usage) pour ranger divers matériels et intervenir plus rapidement (car accablément, les sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Restitue interviennent avec leur véhicule personnel pour épauler le centre de secours de Fère-en-Tardenois). M. Paul Girod approuva cette initiative et promit d'aider le corps d'Arcy.

Avant de lever le verre de l'amitié et de se retrouver devant une assiette bien gamie, plusieurs sapeurs-pompiers furent décorés.

Thomas Roger, chef de corps d'Arcy-Sainte-Restitue, fut nommé caporal-chef. M. Thomas a remplacé en 1990 Jacques Pascard.

Phillippe Idelot, première classe et bientôt caporal ainsi que Marc Bouillot, sapeur, reçurent le diplôme B.N.S. (Brevet National de

Secoursisme et Réanimation).

Rappelons que le corps de sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Restitue est formé de six sapeurs et

gradés et qu'il agit sur les communes d'Arcy et de Branges et sur les hameaux de Servenay, Rugny et Foufry).

M. Roger Thomas,

Société Historique de Soissons

adjutant du dernier corps des pompiers volontaires d'Arcy ; il est chef de corps pendant 8 années...

Le chef des pompiers Jacques Pascard est élu maire en mars 1989 et la décision est prise de dissoudre le corps des pompiers volontaires et la demande envoyée même au préfet !

C'est alors que Thomas Roger, chauffeur de camions et machines agricoles se porte volontaire pour en prendre le commandement ; il ne possédait alors que son diplôme de secouriste.

Il est nommé en 1989 chef de corps intérimaire des 12 pompiers d'Arcy sous la condition de passer tous les examens de qualification. Il devient ainsi caporal en 1991, caporal-chef après avoir suivi cours et entraînement à Château-Thierry, sergent (cours de perfectionnement à Soissons) et enfin adjudant. Il se rappelle que le tirage au sort lors de l'examen de sergent était d'éteindre un feu de bureau et que ce jour-là il a fait le noyé volontaire pour un autre candidat à l'examen. Un beau palmarès de service à notre communauté puisque Roger Thomas tient à son mérite 30 années de conseiller municipal en plus de ses 17 années de chef du corps des pompiers volontaires d'Arcy. Ce palmarès est jalonné de médailles : médaille d'honneur régionale, départementale, communale, médaille d'or, de vermeil et d'argent des pompiers.

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

ARRONDISSEMENT DE SOISSONS

COMMUNE
d'ARCY-SAINTE-RESTITUE

02130 FÈRE-EN-TARDENOIS

Arcy-Sainte-Restitue, le 3 Aout 1989

Le Maire d'Arcy-Ste-Restitue
à
Monsieur le Préfet de l'Aisne
Service d'Incendie et de Secours
02013 LAON CEDEX

OBJET : Corps de sapeurs-pompiers

Monsieur THOMAS Roger, sapeur, ayant accepté de prendre le commandement du corps de sapeurs-pompiers de notre commune, j'ai l'avantage de demander à Monsieur le Préfet de l'Aisne de bien vouloir, en attendant que Monsieur THOMAS passe les examens nécessaires, le nommer chef de corps stagiaire ou par intérim des sapeurs-pompiers de notre Commune.

Le Maire,

Le chef de corps intérimaire des pompiers volontaires d'Arcy vient d'acquérir avec succès le grade de caporal en 1991 et du même coup sa titularisation comme chef de corps.

Société Historique de Soissons

Les sapeurs-pompiers ont planché



Roger Thomas

Un premier pas vers la barette

A l'issue d'une après-midi d'examen au C.S.P. de Château-Thierry, les sapeurs-pompiers de l'arrondissement qui désirent acquérir le grade de caporal ont franchi samedi une première marche vers la barette. A part un faux pas malheureux, les 24 candidats ont franchi sans encombre ces épreuves. Jean-Luc Renault, de Saint-Eugène, Laurent Risselin,

Armelie Dieudogari, Sylvain Lafeur, Olivier Petitfrère de Château-Thierry; Jean-Denis Dieu, Jean-Marie Martinez, Emmanuel Martinez de Neuilly-Saint-Front; Roger Thomas d'Arcy-Sainte-Restitue; Bertrand Barras et Philippe Mallet de Fère-en-Tardenois; Jacques Mehault et Jean-Marie Godet de Vailly; Didier Brochot de Viffort; Yvan Mathieu, Hervé Carrière, Nicolas Nivart de Villers-Cotte-

rêts; Marc Olive, Bernard Baudouin, Jean-Pierre Lorquin, de Charly-sur-Marne; Dominique Leblon et Christian Navarro de Conchy ont été recus.

Fusion adresse ses félicitations à Christophe Farnchon, candidat malheureux, mais nouveau papa d'une petite Morgane.



ROGER THOMAS pendant son service militaire
Né en 1947 à Arcy d'une vieille famille d'ouvriers agricoles de Rugny (mère née Laratte) ;
Régine sa sœur revêtue des habits militaires de son frère Roger en permission !



Société Historique de Soissons

Les nouveaux secouristes à l'honneur

La grande salle de la mairie de Fère-en-Tardenois a été le cadre d'une manifestation fort sympathique, le 25 novembre : la remise à trente nouveaux lauréats du brevet national de secouriste, en présence du maire Michel Suain ; de M. Delatte, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers et de P. Huez, représentant Mme Damery, présidente de la Croix-Rouge.

R. Mottet, qui avait procédé à l'instruction des candidats, les félicita pour leur succès. Il remercia les secouristes qui l'avaient aidé dans sa tâche, la municipalité pour le prêt du sous-sol de la salle des fêtes et les docteurs A et D. Brodin, auxquels est confiée à chaque session (une nouvelle a commencé le 13 novembre), la partie médicale des cours.

Le maire félicita à son tour les lauréats et leur montra : « R. Mottet est toujours présent avec

son contingent de secouristes de la Croix-Rouge lors des diverses manifestations sportives et autres ». Aidé de MM. Delatte, de M. Verhaest, secrétaire de la section secouriste de Château-Thierry et de Mme L. Aubertel, monitrice nationale, il procéda à la remise des diplômes d'Etat et de la Croix-Rouge aux nouveaux secouristes : Christiane Bardini, Pascale Bard, Annick Barok, Karine Barillon, Arnaud Boudard, Annie Buis, Françoise Carandante, Saurer Carandante, Sabine Carandante, Cyrille Darbonville, Christine Dodinot, Micheline Dumont, Eric Fourchon, Noëlla Guéguen, Boris Jacquemet, Jean-Luc Kociolek, Nathalie Levasseur, Laurence Maillet, Nicole Parelle, Stéphane Petit, Bertrand Piton, Christelle Poncelet, Thérèse Poncelet, Carole Richer, Robert Riffard, Jean-Claude Stéfaniak, Michel Stéfaniak, Denise Thomas, Roger Thomas et Philippe Vasseur.



Jérôme Cabre et Jean-Luc Kociolek ont obtenu le brevet de réanimation.

Et suivant la tradition, cette remise de diplômes se termina par un agréable vin de l'amitié

au cours duquel les lauréats purent se congratuler mutuellement.

Parmi eux Roger Thomas et sa femme, Robert Riffard, J.C. Stéfaniak, en 1989

1989



14 juillet 1986,

Roger Thomas étant mobilisé pour la récolte des petits pois, M. Emile Fortier, le maire remet la Médaille à Mme Denise Thomas en présence du lieutenant des pompiers d'alors M. Jacques Pascard (avec le casque) et du sapeur en chemise blanche et casqué de ses cheveux blancs Germain Billard. Parmi les badauds, Pépé Durand (coiffé de son couvre-chef préféré : le béret, parisien en retraite, entrée droite de l'ancien hospice) est en train d'armer son appareil photographique.

Sapeurs-pompiers : une médaille pour le chef de corps Thomas

Médaille d'or de l'Union départementale des pompiers et celle de vermeil de l'Etat en 1995

A l'occasion de la fête de Sainte-Barbe, qui s'est déroulée à Arcy-Sainte-Restitue, le chef de corps des sapeurs-pompiers d'Arcy a été mis à l'honneur.

M. Roger Thomas a été doublement décoré, il s'est vu remettre par le sénateur Paul Girod la médaille de vermeil de l'Etat pour 25 ans de sapeur-pompier et la médaille d'or de l'Union départementale des sapeurs-pompiers par M. Guy Hobreaux, maire d'Arcy-Sainte-Restitue.

Au cours de ses remerciements, l'adjudant-chef Thomas évoqua les bonnes relations qui existent entre le C.P.I. d'Arcy et le centre de



Société Historique de Soissons

M. Roger Thomas avec M. Paul Girod et M. Guy Hobreaux

secours de Fère-en-Tardenois, puis lança un appel envers les jeunes hommes du village et des hameaux

proches pour renforcer les effectifs du centre de première intervention d'Arcy-Sainte-Restitue.

Roger Thomas est adjudant depuis 1994 et son dynamisme anime la flamme de ses sapeurs volontaires. Le corps des pompiers d'Arcy participe à toutes les manœuvres inter pompiers et les festivals avec succès et acquiert une reconnaissance méritée de la part de tous.

ARTICLE 1 : - Le sergent THOMAS Roger est promu au grade d'adjudant de sapeurs-pompiers volontaires, à la date de l'arrêté.

ARTICLE 2 : L'intéressé est titularisé dans ses fonctions de chef de corps du centre de première intervention d'ARCY-SAINTE-RESTITUE à compter du 9 août 1994.

ARTICLE 3 : - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours et le Maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

En 1993 un véhicule de pompiers le motorise permettant une plus grande mobilité et efficacité dans l'action.

le 19 AOUT 1994

Le Maire,
signé G. HOBREAUX

Le Préfet de l'ALSNE,
signé Jean-Marc SAUVE

Un véhicule pour les pompiers



Présents de g. à d. : adjudant-chef Delatte Claude de Fère-en-Tardenois, Michel Meadocq chauffeur du S.D.I.S., Colonel Patet, le maire d'Arcy, Guy Hobrèaux, adjudant Roger Thomas, Robert Riffard, Idelot Philippe et Remy Jean-Michel adjudant de Fère.

L'UNION
7 août 1993

La commune d'Arcy-Sainte-Res-tue était tout feu, tout flamme, lundi dernier, à l'occasion de la réception du premier « véhicule tous usages » (V.T.U.) des sapeurs-pompiers locaux.

Cette petite manifestation communale rassembla plusieurs sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Res-tue, dirigés par le sergent Roger Thomas, ainsi que l'adjudant-chef Claude Delatte, du centre de secours de Fère-en-Tardenois, sous la présidence du colonel Patet, directeur départemental des services d'incendie, et de M. Guy Hobrèaux, maire de la localité.

Après la présentation du véhicule tout étincelant de rouge, le colonel Patet expliqua à l'assistance présente le « pourquoi » de cette affectation au corps de sapeurs-pompiers d'Arcy.

Ce choix vient récompenser la

volonté des pompiers locaux, qui interviennent toujours efficacement auprès des sapeurs-pompiers du centre de secours de Fère-en-Tardenois, mais toujours, jusqu'à cette date, sans véhicule motorisé.

N'hésitant pas à se former grâce au stage de protection et de spécialisation mis leur place par le service départemental d'incendie de Laon, les sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Res-tue avaient besoin de « relancer la machine » et l'apport de ce véhicule d'opérations diverses permettra sans aucun doute d'augmenter l'effectif actuel (une dizaine de sapeurs et gardiens) et de maintenir, quel que temps, tel est le souhait du colonel Patet.

S'adressant au maire d'Arcy, le directeur départemental d'incendie précisa également que les fonds

qui permettent de financer de telles opérations proviennent exclusivement des cotisations des communes et du budget du Conseil général.

Le colonel Patet remercia le maire et la municipalité d'Arcy pour les subventions qu'ils attribuent au corps de sapeurs-pompiers et pour les projets de construction d'un nouveau local pour la protection du matériel d'incendie, ainsi que pour la formation des sapeurs-pompiers.

Le maire d'Arcy apporta tout son soutien aux pompiers locaux et remercia le colonel Patet pour les subventions qu'il a apportées au cours de la soirée, ainsi que le service départemental d'incendie.

Un verre de l'amitié fut levé en l'honneur du très beau « véhicule rouge ».



**Manœuvre
départementale au
camp de Samoussy
(Aisne).**

De g. à d. Stephaniak Michel, Midocq Thierry, Idelot Philippe et Vasseur Philippe.

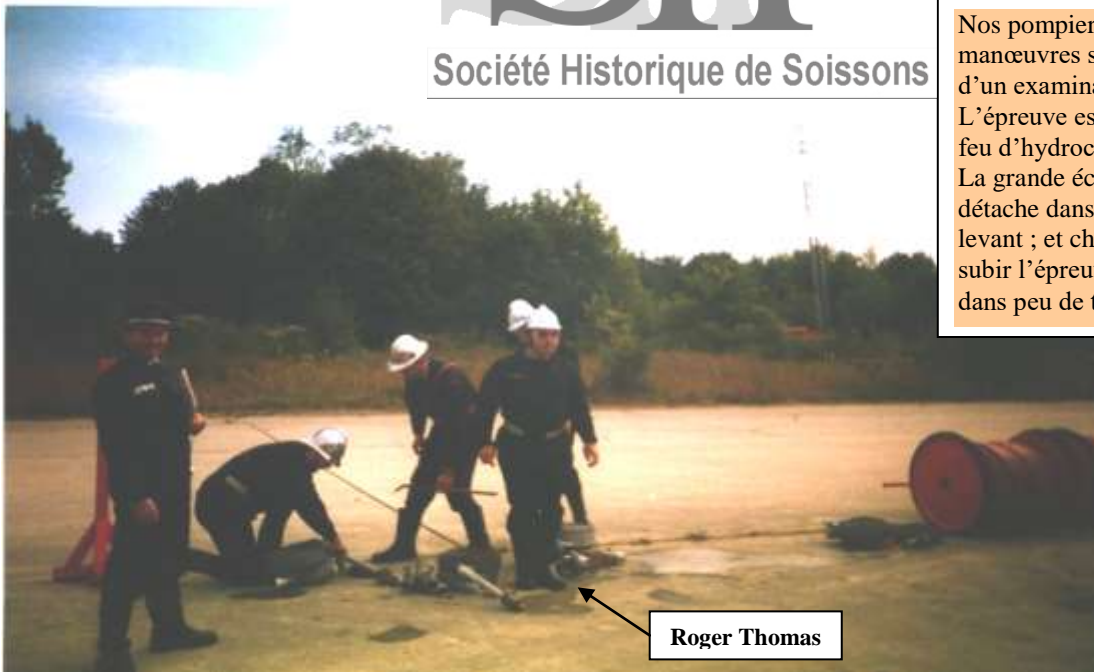


Les pompiers volontaires Thierry Midocq et Michel Stéphanik brandissent la coupe qui couronne les efforts et la camaraderie du corps ; derrière eux, Vasseur Philippe, le caporal-chef Roger Thomas et Philippe Idelot.
 La motopompe, la vieille Guimard n'est pas oubliée dans ces heures de gloire.
 La coupe est remportée au festival des grandes manœuvres départementales de Samoussy.

MANŒUVRES ET FESTIVALS INTER CENTRES DE POMPIERS.

Société Historique de Soissons

Nos pompiers en manœuvres sous le regard d'un examinateur.
 L'épreuve est d'éteindre un feu d'hydrocarbure.
 La grande échelle se détache dans le soleil levant ; et chacun va en subir l'épreuve d'y grimper dans peu de temps...



Roger Thomas

COINCY-L'ABBAYE

Premier challenge intercompagnies des pompiers



Tous les vainqueurs récompensés

Pour la première fois, l'Amicale des pompiers du sud de l'Aisne (présidée par le lieutenant Philippe Barba) a organisé un challenge intercompagnies sur le terrain des sports de Coincy.

Des éléments de cinq centres de secours ou centres de première intervention y ont participé : Dammard, Fère-en-Tardenois, Arcy-Sainte-Restitue, Beuvarde et Coincy. Les équipes se sont affrontées dans plusieurs épreuves : tir à la carabine, montée de corde, per-

cours sportif, manœuvre et 1.000 mètres.

Avant la grande distribution des coupes aux vainqueurs, cette journée s'est terminée par une très belle démonstration des « cadets » de Coincy.

Les résultats sont les suivants :

Challenge intercompagnies : 1. Coincy, 2. Fère-en-Tardenois, 3. Beuvarde, 4. Arcy-Sainte-Restitue, 5. Dammard.

Cadets manœuvre : 1. Coincy.
1.000 m : 1. Coincy.

Tir : 1. Coincy, 2. Fère-en-Tardenois.

Parcours sportif : 1. Coincy, 2. Fère-en-Tardenois.

Montée de corde : 1. Beuvarde.

Manœuvre : 1. Coincy, 2. Dammard.

Le plus jeune pompier : Jean Riboulet (Dammard).

Le plus méritant : Kevin Dallery.

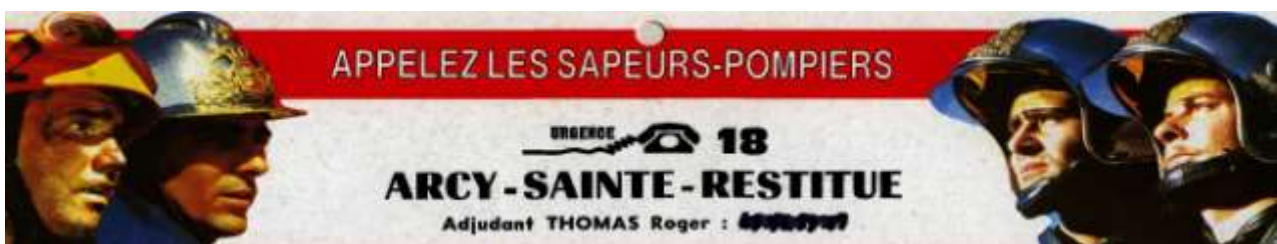
La demoiselle de Beuvarde : Linda Moreau.

Le plus ancien : Roger Thomas.

Le meilleur lanceur de commande : Jean-Pierre Stefaniak.

Société Historique de Soissons

Le meilleur lanceur...
Démonstration d'un jeune pompier de la ville de Soissons.





ShS

Société Historique de Soissons



**EXERCICES de
SAUVETAGE à la
caserne de Soissons ;
Roger Thomas en
action...**

Les pompiers font un festival !

La petite commune d'Arcy-Sainte-Restitue était « tout feu, tout flamme » pour recevoir le Festival des Pompiers du Sud de l'Aisne.

Avec douze centres de secours et huit centres de première intervention présents, le festival d'Arcy a connu un immense succès.

Dès 8 heures, les sapeurs-pompiers se sont retrouvés sur la route de Rugny où plusieurs ateliers de manœuvres les attendaient. Encadrés de plusieurs chefs de corps, les sapeurs-pompiers du Sud de l'Aisne se sont affrontés dans plusieurs épreuves sportives jumelant adresse et rapidité d'action. Cette compétition dura environ trois heures. Après avoir endossé une nouvelle tenue, les sapeurs-pompiers se sont rassemblés sur la place du village où plusieurs personnalités civiles et militaires passèrent les troupes en revue.

Le maire invita les personnalités



Les cadets sapeurs-pompiers.

à déposer des gerbes au monument aux morts d'Arcy tandis que les musiciens de La Fraternelle de Coigny entonnaient la Marseillaise.

Les personnalités ont accueilli les anciens chefs de corps du Sud de l'Aisne dont M. Boitel, d'Hartenes-et-Taux qui fut le secrétaire fondateur de l'Amicale des Sa-

peurs-Pompiers du Sud de l'Aisne, M. Silary, de Coincy, M. Despots, de Treloup-sur-Mame, M. Meunier, de La Ferté-Milon.

Sous le commandement du président du Festival du Sud de l'Aisne, M. Philippe Barba, les sapeurs-pompiers défilèrent dans les rues du village emmenés par la musique et sous les applaudisse-

ments de la population et du conseil municipal.

Le peloton de cadets formé de jeunes sapeurs-pompiers de Coincy et de Vailly-sur-Aisne a été particulièrement apprécié des visiteurs.

Après le passage des véhicules spécialisés, le défilé reprit forme pour se rendre dans la cour de l'école communale où plusieurs allocutions encouragèrent le volontariat et la formation des sapeurs-pompiers. Avant de laver le verre de l'amitié à la réussite de cette belle journée, le chef de corps des sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Restitue s'est vu remettre ses nouveaux galons d'adjudant des mains du sénateur Girod et du député Dotreil, sous l'ovation de tous les sapeurs-pompiers du Festival du Sud de l'Aisne.



Société Historique de Soissons

Sainte-Barbes 1/1/1992, dans l'ancienne école de Branges.

Caporal-chef Roger Thomas, Olivier Duval de Fère en Tardenois, Eric Midocq (Rugny), Marc Bouillot (n°5 rue E. Fortier), Philippe Idelot (Arcy) et le maire Jacques Pascard (Servenay)

Devant à g :

Marcel Baudet (Fère), Thierry Midocq (Rugny). Philippe Idelot première classe et bientôt caporal ainsi que le sapeur Marc Bouillot, reçurent le diplôme B.N.S. (Brevet National de Secourisme et Réanimation).



Un nouvel adjudant chez les pompiers

A l'occasion du festival de pompiers du sud de l'Aisne qui s'est déroulé dernièrement à Arcy-Sainte-Restitue, le sergent Roger Thomas chef de corps des sapeurs-pompiers d'Arcy a reçu des nouveaux galons d'adjudant en présence de plusieurs personnalités départementales et militaires.

M. Paul Girod sénateur et président du conseil général de l'Aisne ainsi que M. Renaud Dutreil député de l'Aisne ont accroché personnellement les galons de l'adjudant Thomas sous les applaudissements des nombreux sapeurs pompiers présents. M. Guy Hobraux le maire d'Arcy félicite l'adjudant Thomas pour sa décoration et tous les centres de secours et les centres de première intervention qui ont participé à ce festival du sud de l'Aisne avec beaucoup de brio. M. Hobraux rappela la fierté de la commune,

de posséder un centre de première intervention aussi dynamique et encouragea les sapeurs à poursuivre leurs efforts dans la formation.

Ce festival des pompiers a également été l'objet de mesures dont voici les résultats.

Concours de manœuvres des centres de secours. — 1. CS Charly-sur-Mame avec 1'23; 2. CS Fère-en Tardenois, 1'37; 3. Coincy-l'Abbaye, 1'42; 4. CS Trelou-sur-Marne, 1'53; 5. CS Neuilly-Saint-Front, 1'57; 6. CS Hartennes et Taux, 2'11.

Concours de manœuvres des centres de première intervention. — 1. CPI Chézy-sur-Mame, 5'12 et 109 pts; 2. CPI Arcy-Sainte-Restitue, 4'47 et 106 pts; 3. CPI Septmonts, 5'22 et 105; 4. CPI Beauvardenes 4'26 et 100 pts; 5. CPI Saint-Eugènes, 6'13 et 75 pts.

Résultats des épreuves individuelles

duelles du parcours sportif. 48 participants masculins.

1. Pascal Moreau de Château-Thierry, 1'48; 2. Patrice Durbas de Coincy-l'Abbaye, 2'03; 3. Pascal Rossion de Trelou-sur-Marne 2'06"25; 4. Jean-Michel Godebert de Septmont, 2'07"22; 5. Guy Lebourgeois de Charly-sur-Mame 2'08"08.

Trois participantes féminines. — 1. Isabelle Barba de Coincy-l'Abbaye 3'52; 2. Linda Moreau de Beauvardenes 4'15; 3. Ginette Hulin de Septmonts 5'10.

Sept participants cadets. — 1. Cyril Toussaint de Vailly-sur-Aisne 1'59; 2. Frédéric Hanryon de Vailly-sur-Aisne 2'11; 3. Aurélien Ferrera de Coincy-l'Abbaye 2'20"07.

Résultats des différents jeux sportifs. — Tir à la carabine, 1. A. Sébastien de Bruyères-et-Montbérault; 2. Philippe Guéry d'Hartennes-et-Taux 27. A. Riboulet de Dammar, 27; 4. Gérard Sauvage de Coulonges-Cohan, 26; M. Merle de Coulonges-Cohan, 26.

à l'arc. — 1. Pierre Charpentier de Château-Thierry, 45 pts; 2. Patrice Durbas de Coincy, 40; 3. L. Lhermitte de Dammar, 39.

Classement de commande. — 1. Ludovic Couvreur de Trelou-sur-Marne, 33 pts; 2. Gérard Dangin de Dammar, 31; 3. Raynald Lhermitte de Dammar, 30.

Déroulé de tuyau. — 1. M. Leroux de Dammar, 10 pts; 2. Raoult Ruelle de Charly-sur-Marne, 10; 3. Cédric Cop de Beauvardenes, 10. Ce classement a été effectué par tirage au sort, car dix concurrents n'ont pas réussi à se départager.



Le sénateur Paul Girod remet les galons d'adjudant à Roger Thomas; le commandant Boulard (S.D.I.S. de Laon) fait de même à gauche.

L'adjudant Thomas reçoit ses galons.

Le 19 août 1994 le Préfet signe l'arrêté portant promotion le sergent Roger Thomas au grade d'adjudant.

Adjudant Roger Thomas...
BRAVO !
Quelle ascension!



Shs

Ici aussi, lui sont ajustées des
Société Historique de Soissons
épaulettes d'un tout autre genre !



Manœuvre départementale de
Samoussy. Epreuve pour Roger
Thomas : installer une lance à incendie
sur la grande échelle !

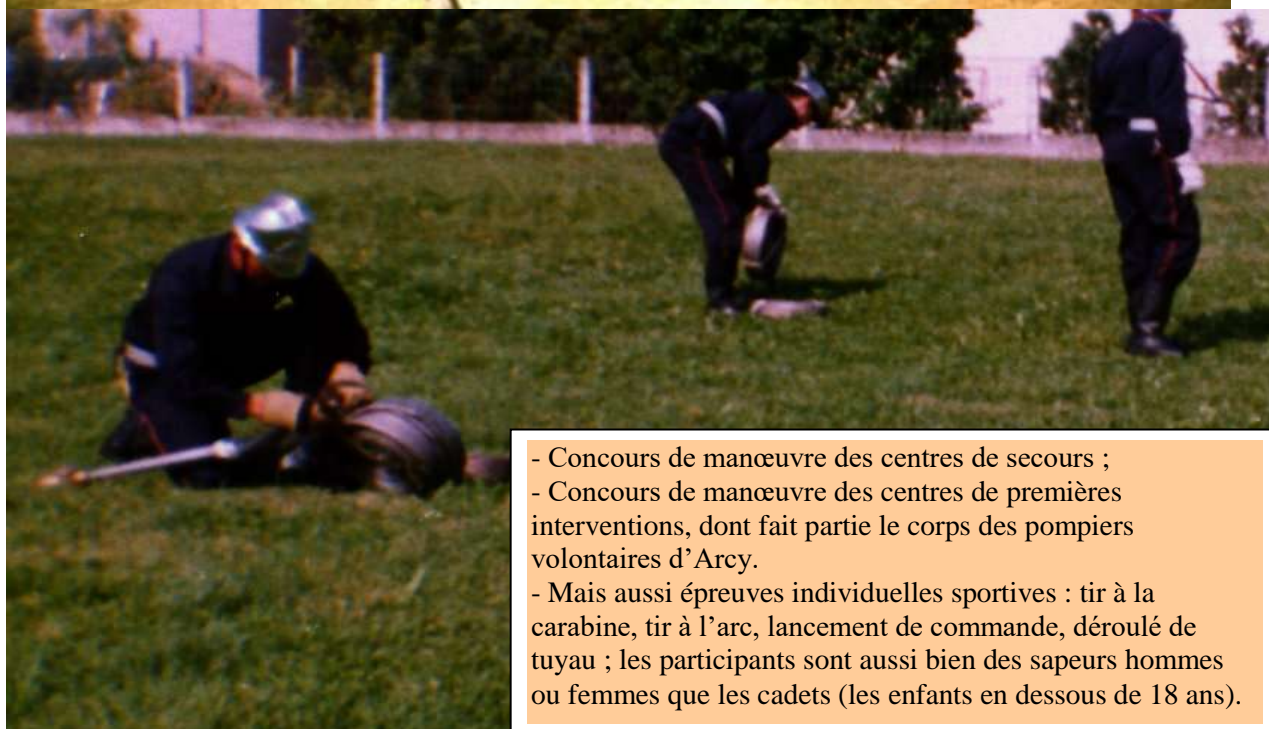


Adjudant Roger Thomas en
ascension de la grande échelle
et pirouette en haut &
descente en rappel.
Cassino et C. Histor. Musée de Soissons

Manœuvres
départementales au
camp de Samoussy.



FESTIVALS & MANŒUVRES...



- Concours de manœuvre des centres de secours ;
- Concours de manœuvre des centres de premières interventions, dont fait partie le corps des pompiers volontaires d'Arcy.
- Mais aussi épreuves individuelles sportives : tir à la carabine, tir à l'arc, lancement de commande, déroulé de tuyau ; les participants sont aussi bien des sapeurs hommes ou femmes que les cadets (les enfants en dessous de 18 ans).

FÈRE-EN-TARDENOIS**Manœuvre inter centres
chez les pompiers**

À l'initiative de l'adjudant-chef, Claude Delatte, commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers de Fère-en-Tardenois, une manœuvre inter centres s'est déroulée sur le territoire de la commune. Le thème de cette manœuvre qui avait été tenue secrète : un accident survenu en bordure de la voie ferrée, près du "Pont des Deux Boucles" où un train avait happé une bande de randonneurs pédestres.

À 8 h 30, la sirène alertait pompiers et secouristes férois qui sollicitaient l'aide des Centres de secours d'Arcy-Sainte-Restitue, de Berwarde, de Coigny et de Coulonges-Cohan, ainsi que le renfort de la Protection Civile de Château-Thierry.

À pied d'œuvre, onze minutes après le premier coup de sirène, les pompiers et les secouristes férois mesuraient l'étendue du "désastre" et se mettaient en devoir de ramener les blessés à une clinique.

Leur tâche était rendue difficile par le fait qu'ils devaient, avec leur blessé, remonter le talus, car à cet endroit, la voie ferrée se trouve en contrebas.

Au fur et à mesure, les différen-

tes compagnies appelées venaient en renfort, soulageant les premières équipes de sauveteurs, eux-mêmes, encouragées par la présence de Jean-Claude Parmentier, premier adjoint, et de Claude Robin, secrétaire général de la Marme. Les cinquante-cinq pompiers et les vingt-trois secouristes opéraient sous les ordres du médecin commandant Lemonnier, du médecin capitaine, Brodin, et du lieutenant, Ciry Alcaraz, accompagnés d'un chien de recherches et par le major Crispin arrivaient aussi sur les lieux en un temps relativement court.

Sur les conseils de Roger Mollet, responsable des secouristes férois, chaque équipe de brancardiers établissait un premier bilan afin d'amener en urgence à l'antenne les blessés les plus touchés. Tous les accidentés remontés de la tranchée, tous les sauveteurs et les "sauvés" purent ensuite se réchauffer en dégustant un café fort bienvenu.

Claude Delatte en profita pour remercier tous les acteurs de cette "mise en scène" de leur précieuse collaboration qui s'est avérée efficace malgré quelques petites erreurs qui, en cas d'accident réel, pourront ainsi être évitées.



Un plan rouge pour tester les moyens de secours



Société Historique de Soissons

Le corps des pompiers volontaires d'Arcy est dit de première intervention et est rattaché à Fère-en-Tardenois ; il effectue une manœuvre mensuelle avec le centre de secours de Fère.

En 1991 par exemple, nos pompiers sont intervenus 21 fois sur divers incendies ou accidents ; n'ayant pas encore de véhicule de fonction ils se rendaient sur les lieux d'intervention avec leur voiture personnelle.



Jeunes pompiers de Soissons en exercice.

Coincy : présentation des pompiers volontaires d'Arcy avant exercice
À gauche, Robert Riffard, Idelot Philippe, Vasseur Philippe et le chef Roger Thomas.



Société Historique de Soissons



Exercice de secours routier : incendie de véhicule.

Subdivision

Amicale des sapeurs-pompiers : le lieutenant Barba à la présidence



Roger Thomas

Mai 1994

Un festival de sapeurs-pompiers le 11 septembre à Arcy-Sainte-Restitue.

L'Amicale des sapeurs-pompiers du sud de l'Aisne a tenu son assemblée générale dans la salle polyvalente de Coincy-l'Abbaye en présence du capitaine Pierre Carpentier. Cette association regroupe 23 corps de pompiers de trois arrondissements : Château-Thierry, Soissons et Laon.

A l'issue de la réunion un nouveau bureau a été constitué sous la présidence du lieutenant Phi-

lippe Barba (de Coincy-l'Abbaye) qui succède ainsi au lieutenant Gérard Sauvage de Coulouges-Cohan. La nouvelle équipe dirigeante a tout de suite fixé la date de sa première animation : un festival de Restitue le 11 septembre (avec défilé, manœuvres, parcours sportifs). En sommeil depuis quelque temps, l'amicale est donc de nouveau prête à jouer son rôle asso-

ciatif et à resserrer ainsi les liens entre les différents corps de sapeurs-pompiers du Sud de l'Aisne.

Constitution du bureau : président, Philippe Barba ; trésorier, capitaine Delahaye ; trésorier adjoint, Coffinet ; secrétaire, capitaine Pierre Charpentier ; secrétaire adjoint, Henri Renault ; responsable de manœuvre, René Ruelle ; membres : Bruno Caron, Jean-Pierre Vaubant.

Sainte-Barbe & Saint-Sébastien du 1^{er} février 1992.

A g. Georges Cohan, ancien pompier est ici, représentant les archers ; le caporal-chef Roger Thomas, M. Girod sénateur et président du Conseil Général de l'Aisne, le maire M. Jacques Pascard et Olivier Duval (Fère).



Pompiers et archers fêtent leurs saints patrons

Ste Barbe, St Sébastien de janvier 1993.



Au fond à gauche, Robert Riffard, Roland Solagne, Jean-Luc Pascard (archer, ferme de Rugny), Philippe Idelot, Marc Bouillot (Artsy), Claude Delatte adjutant de Fère ;
Devant eux à gauche, Thierry Midocq, Marcel Baudet (Fère), Olivier Duval (Fère), Pascal Beugnet (Fère) Michel Stéfaniak (Servenay), Roger Thomas, Jean-Claude Stéfaniak (Artsy) et Arlotti responsable Cie des Archers ;
Les archers en blanc, à g. Georges Cohan archer et pompier retraité, Christian Ouvet et Isabelle Arlotti (Foufry).

Une belle ambiance pour une fête commune

Samedi dernier, la petite commune d'Arcy-Sainte-Restitue était en fête. En effet, comme chaque année, les sapeurs-pompiers et les archers d'Arcy fêtent leurs saints patrons (sainte Barbe et saint Sébastien), en une même cérémonie.

Après la traditionnelle messe célébrée par l'abbé Margerin, les deux sociétés du village se sont retrouvées dans la salle des fêtes de Branges pour un « banquet en commun ».

Avant ces inoubliables agapes auxquelles participait M. Paul Gi-

rod, sénateur et président du Conseil général de l'Aisne, les sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Restitue ont procédé à une sympathique cérémonie.

Société Historique de Soissons

rod, sénateur et président du Conseil général de l'Aisne, les sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Restitue ont procédé à une sympathique cérémonie. Michel Stefaniak a reçu ses épaulettes, des mains de M. Girod et de M. Guy Hobreau, maire d'Arcy, sous les applaudissements de l'assistance. M. Roger Thomas, le chef de corps des sapeurs-pompiers locaux, remercia toutes les personnes qui œuvrent auprès des sapeurs-pompiers, ainsi que la

municipalité et le département de l'Aisne. Le caporal-chef Thomas précisa que l'année 1993 verrait l'arrivée d'un véhicule tout usage (VTU). M. Thomas signala également qu'une moto-pompe avait été offerte dernièrement par les services départementaux. Dans son allocution, le caporal-chef Thomas expliqua que les 10 sapeurs-pompiers d'Arcy intervenaient toujours avec la collaboration du corps de sapeurs-pompiers de Fère-en-Tardenois, dirigé par l'adjutant-chef Claude Delatte, et qu'ils participaient à des manœuvres mensuelles. Pour terminer, M. Thomas évoqua l'agrandissement du garage actuel des sapeurs-pompiers et félicita le caporal Michel Stefaniak, et les sapeurs Philippe Idelot et Marc Bouillot pour leur réussite à l'examen du secours routier.

M. Girod félicita la municipalité d'Arcy pour l'aide qu'elle apporte au corps des sapeurs-pompiers pour que leurs interventions rapides et leurs premiers secours soient de plus en plus appréciés, rassurant ainsi la population. M. Girod remercia également les nouveaux diplômés qui par leur formation seront plus efficaces, pour la plus grande sécurité de tous.



Michel Stefaniak reçoit ses épaulettes

DEPARTEMENT DE L' AISNE
ARRONDISSEMENT DE SOISSONS
COMMUNE
D' ARCY-SAINTE-RESTITUE

Arcy-Sainte-Restitue, le 12 Février 1996

02130 FERRE-EN-TARDENOIS

ARRETE

portant nomination au grade
de caporal chef de sapeurs
pompiers volontaires du
caporal STEFANIAK Michel

Michel Stefaniak
entre comme simple
sapeur dans le corps
des pompiers en
1989. Il passe le
B.N.S. et ensuite le
brevet de
réanimation. Il est
promu caporal
le 16 mai 1992
puis caporal-chef
le 17 février 1996.

Le Maire d'Arcy-Sainte-Restitué,
Vu le code des communes, livres III, titre V et notamment
les articles R 354.I8, R 354.21

Sur la proposition du chef de corps

ARRETE :

Article 1 : Le caporal STEFANIAK Michel est promu au grade de
caporal chef de sapeurs pompiers volontaires à la date
du 17 février 1996.

Article 2 : Le chef de corps est chargé de l'application du présent
arrêté.

Les anciens pompiers
encore de service
volontaire pour porter
la châsse.
Le dernier corps des
volontaires d'Arcy
est dissout en 1997 ;
à g. Roland Solagne,
Vasseur Philippe et
Roger Thomas.

Société Historique de Soissons

Le Maire,



Sainte Barbe et saint Sébastien honorés de concert

Finalisant l'année 1993

Samedi, les sociétés d'Arcy-Sainte-Resstue ont fêté leur saint patron. Comme chaque année, les archers et les pompiers honorent respectivement saint Sébastien et sainte Barbe au cours d'une même cérémonie religieuse célébrée par l'abbé Margarin.

Cette manifestation est suivie d'un vin d'honneur avant que plusieurs membres des deux associations se retrouvent pour un banquet.

Avant l'ouverture de ces agapes, le chef de corps des sapeurs-pompiers d'Arcy, Roger Thomas, a retracé les principales activités des sapeurs-pompiers d'Arcy en 1993, avec les orages de mai qui ont affecté les villages environnants et le harneau de branges, plus précisément. Les dernières inondations de Soissons ont également mobilisé les sapeurs d'Arcy, lesquels furent appelés en renfort pour épauler leurs collègues soissonnais. L'acquisition d'un véhicule V.T.U. servant au transport de matériel a été fort appréciée par les sapeurs pompiers d'Arcy-Sainte-Resstue.

Le caporal-chef Thomas rendit

Les sapeurs-pompiers d'Arcy-Sainte-Resstue en compagnie de ceux de Firmin-Tardenois



hommage aux chefs d'entreprises qui, par leur action, en libérant les sapeurs-pompiers de leur tâche professionnelle, aident considérablement les secours. M. Hobeaux, maire d'Arcy, prit bonne note de la demande des sapeurs-pompiers

concernant la construction d'un nouveau garage pour abriter le V.T.U. et l'achat d'une pompe d'épuisement. Le dernier souhait du maire d'Arcy fut celui de voir se développer le corps des sapeurs-pompiers qui comporte actuelle-

ment neuf membres.

Le sénateur Girod apporte son appui aux sapeurs-pompiers d'Arcy et promet de les aider dans leurs effets de développement. Enfin, le maire, aidé de Paul Girod, remit des atours à deux sapeurs-pom-

piers d'Arcy-Sainte-Resstue. Le sapeur Philippe Idelot fut nommé caporal, tandis que le caporal-chef Roger Thomas recevait les galons de sergent et prenait le commandement du corps d'Arcy en tant que chef de corps stagiaire.

MANÈVRES LOCALES à Rugny !

1^{er} essai des anciens tuyaux après la reprise du corps des pompiers volontaires par M. Roger Thomas ; à g. Solagne Roland, Midocq Jacqueline, Roger Thomas, Midocq Eric, Philippe Vasseur et Robert Riffard.



Société Historique de Soissons



Source Ste-Sophie à Rugny.

L'origine du nom viendrait de la congrégation des moines de l'ordre de Ste-Sophie de Constantinople. Il y avait une église St-Laurent de Rugny construite par la reine Clotilde (épouse de Clovis, 475-545) ; en 1791 il y avait encore une chapelle construite sur l'endroit où avait été l'autel de Ste-Sophie dépendante de la prévôté.

Essai de la moto-pompe après révision & remise en état du moteur par le mécanicien pompier de Fère, M. Daniel Olivier. Eric Midocq, qui a fait un gros travail de nettoyage de toutes les pièces mécaniques, est présent sur la photo, ainsi que Daniel Olivier et Thierry Midocq.



Société Historique de Soissons



Augustine Riffard, la doyenne de notre communauté (1912-2005) participe au nettoyage des canalisations bouchées des eaux usées à Rugny ; à g. Solagne Roland, Roger Thomas, Midocq Eric, deux vacanciers de la famille Bouyer, Thomas Françoise, Solagne Martial et Augustine Riffard.



**Rugny.
Les premiers
essais des
tuyaux par le
nouveau corps
des pompiers
volontaires en
1989.**



**Photo prise le 1^{er}
mai 1990.**

Deux pompiers n'ont pas encore reçu leurs tenues de sortie.

Au fond : Eric Midocq, Jean-Claude Stéfaniak, Philippe Vasseur.

Devant : Robert Riffard, Michel Stéfaniak, Thomas Roger, Roland Solagne et derrière lui le képi de Thierry Midocq.



Au 1^{er} étage de l'école d'Arcy, le caporal-chef Roger Thomas avec Maurice Ganthier quittant le corps des pompiers volontaires pour une retraite bien méritée. Maurice offre le pot de départ !



Départ en retraite annoncé...

Septembre 1991, remise
du trophée du corps des
sapeurs-pompiers
volontaires à Maurice
Ganthier pour ses 28
années de bons & loyaux
services.



Félicitations par le
caporal-chef Thomas
Roger en présence de
Mme Eliane Ganthier,
du maire Jacques
Pascard et Solagne
Régine tous les deux
assis.



Bonne retraite, Maurice !

Référence à rappeler :

N° — /B

En 1997 le corps des pompiers ne se composaient plus que de 5 volontaires : Jean-Claude Midocq, Robert Riffard, Jean-Pierre et Michel Stefaniak ; à noter qu'ils sont tous du hameau de Rugny.

Le corps des pompiers volontaires de la communauté d'Arcy-Ste- Restitue est officiellement dissout le 14 novembre 1997. Fait historique même, puisque disparaît à jamais une institution qui remontait à la nuit des temps de l'existence de notre communauté...

**ARRETE PORTANT CESSATION DE FONCTIONS
D'UN CHEF DE CORPS DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**

Le Préfet de l' AISNE
Chevalier de la Légion d'honneur,
Le Maire d' ARCY-SAINTE-RESTITUE,

VU le code général des collectivités territoriales, IV, titre II, chapitre IV ;

VU le code des communes, livre III, titre V ;

VU la loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 modifiée relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs et notamment son article 17 ;

VU le décret n° 88-623 du 6 mai 1988 modifié relatif à l'organisation générale des services d'incendie et de secours ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 5 mars 1991 relatif à la nomination du caporal Roger THOMAS, chef de corps par intérim des sapeurs-pompiers d' ARCY-SAINTE-RESTITUE ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 16 août 1993 relatif à la promotion du caporal-chef Roger THOMAS au grade de sergent et le nommant chef de corps stagiaire à compter du 9 août 1993 ;

VU l'arrêté promouvant le sergent Roger THOMAS au grade d'adjudant à compter du 19 août 1994 ;

VU la demande de démission de Monsieur Roger THOMAS en date du 11 mai 1997 ;

VU l'avis favorable du Directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

